



Manipulation des extincteurs

Suivant l'article R 4227-28 et 39 du code du travail et de L'APSA règle 6

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Donner l'alarme
- Savoir transmettre un message d'alerte,
- Savoir identifier les cheminements et les organes d'évacuation,
- Savoir identifier une situation de départ de feu,
- Maîtriser un départ de feu par l'utilisation des extincteurs à disposition.

Participants :

Personnel désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation- Français lu et parlé conseillé

Programme :

Formation théorique :

- Consignes internes à l'établissement (procédures à suivre, registre sécurité, pictogrammes, points de rassemblement...)
- Le message d'alerte
- Les moyens d'alarme
- La naissance et le développement d'un feu
- Différence des moyens d'extinction
- Les agents extincteurs

Formation pratique :

- Utilisation des différents types d'extincteurs (CO2, EP, EPA et Poudre) sur feu réel
- Ronde sur site visant à prendre connaissance du matériel de prévention et de lutte contre l'incendie existant

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique

Intervention : Formateur expérimenté, spécialisé dans la lutte contre le feu en tant que pompier volontaire

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et utilisation des extincteurs sur une aire dégagée de l'établissement

Evaluation et validation :

Une évaluation des connaissances sera réalisée sous forme de QCM.

Une attestation de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Modalités :

Lieu de la formation : En Intra

Durée de la formation :

1.5 Heures / stagiaire